

**DEPARTEMENT DE LA SOMME**  
**CANTON D'AILLY-SUR-SOMME**  
**COMMUNE DE DREUIL-LÈS-AMIENS**

**SEANCE DU 21 DÉCEMBRE 2022**  
**Convocation du 14 décembre 2022**

**DÉLIBÉRATION**

L'an deux mil vingt-deux et le vingt et un décembre à 18 heures 30, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni le Conseil Municipal de Dreuil-lès-Amiens

**Etaient présents les conseillers municipaux suivants** : Maria TREFCON, Philippe PETIT, Marie-Christine MISSIAEN, Jean-Marie THIBAUT, Michel MARCHAND, Yvette CARTON, Louis GUERRA, Sophie PIOLÉ, Bernard MICHALAK, Marie-Laure DELATTRE, Bernard ROBIDA, Bruno DESANDERE, Frédéric DOMON

**Etaient absents** : Céline COLLET (pouvoir à Philippe PETIT), Nicole DUMONT (pouvoir à Yvette CARTON), Anne CALVARIN-POTTIER (pouvoir à Michel MARCHAND), Michel THIÉFAINE (pouvoir à Bernard ROBIDA), Gérard MOERMAN, Cédric CAGNARD

Monsieur Philippe PETIT est nommé secrétaire de séance

**Demande de subvention au titre de la DETR : Vidéoprotection (n°36-2022)**

Madame le Maire précise aux membres du Conseil Municipal qu'il est possible de demander une subvention au titre de la DETR concernant l'extension de la vidéoprotection. Le coût total du projet est de 49 987 € HT soit 59 984,40 € TTC, le taux de subvention applicable est de 35 % du montant HT du projet soit 17 495,45 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite l'aide de l'Etat au titre de la DETR et arrête le plan de financement suivant :

Subvention DETR (35%)	17 495,45 €
Part revenant au maître d'ouvrage	42 488,95 € (dont 9 997,40 € de TVA)

Le Maire,  
**Maria TREFCON**